

Département : INDRE

Date d'envoi : 30 juin 2011

TITRE : travaux Acquisitions Intercommunalité à l'ordre du jour

Le conseil municipal de Rivarennnes, réuni le 30 juin 2011, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, a examiné les points suivants :

Intercommunalité:

Après examen de l'état des lieux, des orientations de la loi, du calendrier, les élus ont examiné les propositions du schéma départemental de coopération intercommunal de l'Indre. Celles-ci n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière, les élus se sont réjouis de leur appartenance à la communauté de communes Brenne Val de Creuse, à laquelle devrait adhérer la commune de Ciron.

Voie douce :

Le Maire dresse un bilan financier de ce dossier et évoque les travaux non effectués à ce jour par l'entreprise TOFFOLUTTI, pose de garde corps, de rambardes notamment.

Travaux et Acquisitions :

- Aménagement terrain multisports : une consultation auprès d'entreprises spécialisées est actuellement en cours. Des subventions Conseil Général sont accordées pour cette opération.
- Le conseil acte l'acquisition d'une balayeuse (référence Cochet) pour un prix HT de 13000 €.
- Signalétique : à l'attention des artisans et commerçants de la commune, réfection : 1450 €.
- Chaufferie bois : une étude en partenariat avec la CDC Brenne Val de Creuse est lancée, elle concerne les 4 logements de l'immeuble sis rue des dames et tous les bâtiments communaux sis place V.G. Tournois.
- Acquisition : avis favorable émis à l'acquisition d'un congélateur (salle polyvalente) et d'un petit réfrigérateur.
- Le maire a chargé l'étude CAUET de finaliser l'acquisition de parcelles avec les personnes propriétaires dans le but de créer un lotissement.
- Parcelles C n° 105 – 123, B n° 514, 854 : le maire demande aux élus de réfléchir à la destination future de ces terrains communaux.

Développement durable :

Monsieur DARNAULT dresse un bilan des rencontres avec le personnel communal (objectif : économie gestion quotidienne), fait état de l'avancement de l'opération zéro pesticides, il évoque aussi la procédure approche environnementale urbanisme et les priorités que les élus devront définir.

Logement 2 rue des Dames :

Concernant l'avenir de ce logement, les élus charge Monsieur le maire de rencontrer Monsieur et Madame NOC pour négociation.

Questions diverses

Une subvention de 50 € est octroyée à l'amicale des sapeurs pompiers de Saint Gaultier.

Les élus concernés dressent un bilan des diverses réunions intercommunales (CDC, PNR, Conseil d'école, Syndicat des eaux ...).

L'observatoire photographique participatif des paysages est évoqué : élus et habitants du territoire Parc Naturel Régional de la Brenne sont conviés à y participer.

A l'attention des commerçants et artisans, l'opération collecte en faveur de la performance environnementale des entreprises est lancée (initiative Parc Naturel Régional Brenne).